



## ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'urbanisme  
et au titre de l'article 40 de la loi du 16 juillet 1976 relative à la protection  
de la nature, dans un cadre départemental

Narbonne, le 10/09/2020

### **Convocation du Conseil d'Administration d'ECCLA du samedi 26 septembre 2020**

Bonjour,

Nous vous invitons à assister à la prochaine réunion du C.A. :

**Samedi 26/09/20 à 9h à Narbonne**

#### **Ordre du jour :**

- Point sur les thématiques traitées par ECCLA depuis le dernier C.A. du 04/02/20 : Salsigne, Observatoire Orano, circulation automobile sur les plages et paillottes, épandage aérien ainsi que les commissions mensuelles : CDPENAF, CNDSP et CODERST.
- Point sur le Forum des Associations du 05/09/20 à Narbonne.
- Préparation du débat sur « Quelle transition énergétique dans l'Aude » organisé par ECCLA fin 2020 à Narbonne.
- Point sur les actions et formations de FNE-LR.
- Point sur le fonctionnement du site Internet et de Facebook.
- Questions diverses.

Comptant sur la présence de chacun, nous rappelons que le C.A. est ouvert à tous les adhérents. Ecologiquement vôtres.

La Présidente, Maryse Ardit

*Présidente : Maryse Ardit - Secrétaire : Christine Roques*  
170, av. de Bordeaux - 11100 Narbonne – Tél : 04 68 41 75 78  
Courriel : [eccla@wanadoo.fr](mailto:eccla@wanadoo.fr) Site : [eccla-asso.fr](http://eccla-asso.fr)